Règlement intérieur

Article 1

L'achat d'une prestation, de quelque nature qu'elle soit, ainsi que la simple présence sur le site, entraînent l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 2

Pour des questions de sécurité, l'âge minimum requis pour la pratique du karting dans cet établissement est de:

12 ans révolus pour les kartings "adultes" de 270 cm3 (taille minimale

1,50 m)7 ans pour les kartings "enfants" de 100 cm3 (taille minimale 1,24 m)Pour des raisons évidentes de sécurité, les karts adultes et enfants ne sont pas autorisés à rouler en même temps.

Par ailleurs, il est interdit de :

porter écharpe ou foulard, laisser des cheveux longs dépasser du casque, porter des vêtements flottants (jupes, capuches)porter des chaussures ouvertes (sandalettes), des chaussures à talons hauts ou des chaussures à lacets longs flottants. Article 3 Chaque pilote doit porter un casque attaché (les casques de prêt gratuits sont à déposer après chaque session et nécessite une charlotte jetable ou une cagoule réutilisable vendue à l’accueil).

Article 4

Chaque pilote doit avoir un comportement "fair-play" et sportif, il doit respecter scrupuleusement et sans discussion les consignes données par les surveillants de piste : le non respect des consignes du chef de piste pourra entraîner l’exclusion sans donner lieu à remboursement.

Article 5

Les consignes sont essentiellement indiquées à l'aide de drapeaux de couleur.

La signification des principales couleurs est la suivante :

Drapeau bleu : vous ralentissez les autres clients, serrez à droite pour laisser passer le kart qui est derrière vous. Drapeau jaune : il y a un danger sur la piste, vous devez ralentir Drapeau rouge : il y a un problème grave sur la piste, votre kart ou dans votre comportement, vous devez vous arrêter / fin de la course, vous devez rentrer aux stands.

Article 6 Les chocs et accrochages volontaires sont rigoureusement interdits. Ils peuvent, en cas d’intention manifeste ou de défaut de contrôle prononcé, entraîner l’expulsion du client, sans donner lieu à remboursement, ceci afin de préserver la sécurité de tous et le matériel.

Soyez FAIR-PLAY

Article 7

Conduire sous l'emprise d'alcool, de drogues ou de médicaments est rigoureusement interdit.

Article 8

En cas de problème durant le temps de roulage (tête à queue ou panne), il faut obligatoirement rester assis dans son kart, lever le bras pour avertir le surveillant de piste et attendre son intervention. Il vous est interdit :

de sortir de votre kart, d'enlever votre casque, de mettre vos mains sur les pneus ou toute autre partie mécanique ne relevant pas de la conduite.

Article 9

En cas de panne mécanique :

s’il s’agit d’une panne fortuite, il sera procédé au remplacement du kart le plus rapidement possible s’il s’agit d’une panne consécutive à un choc, ou à tout autre comportement inapproprié, il ne sera procédé à aucun remplacement, votre location prendra fin.

Article 10

Le départ se fait uniquement au signal du commissaire de piste, avec une distance de sécurité entre chaque kart. Un briefing est fait pour les nouveaux pilotes ainsi que pour ceux le désirant.

Article 11

L'arrivée est signalée par un drapeau rouge agité en milieu de piste par le surveillant indiquant avec sa main l’entrée des stands. Vous devez immédiatement ralentir pour vous permettre de rentrer prudemment aux stands et ainsi garantir la sécurité de toutes les personnes s’y trouvant.

Vous devez rester assis jusqu’à l’arrêt du moteur et sortir du véhicule casque sur la tête

Article 12

Les tables et chaises sont destinées aux consommateurs de la cafétéria.

L’introduction de boissons dans l’enceinte du complexe est strictement interdite.

L’accès au baby parc est réservé aux enfants accompagnant les clients du complexe et âgés de moins de 6 ans, sous l’entière surveillance et responsabilité de l’accompagnateur.

Article 13

Jeu : Battez le chrono affiché aux stands et remportez une session de 10 minutes (valable pour tout ticket acheté hors formule de 5 minutes).

Seul le chronomètre du karting régit ce jeu, son fonctionnement peut être interrompu pour des raisons techniques et /ou climatiques.

Article 14

Pour des raisons évidentes de sécurité, la non observation, même partielle, du présent règlement entraîne l'exclusion immédiate et sans dédommagement du pilote ou client fautif.

En cas de non respect du présent règlement, la société SARL Karting Loisirs de Lonny décline toute responsabilité.